



La plume du circaète

n° 4 - septembre 2006

Sommaire

Suivi

- Bilan surveillance 2005 2
- Suivi Isère 2
- Situation dans le Lot 3

Conservation

- Aide au logement 4
- Des chiffres et des Lettres 4
- La rumeur des vipères 4
- Nidification dans l'Hérault 5
- 1^{er} Nidification en Ile-de-France 6
- Natura 2000 8

Scandale

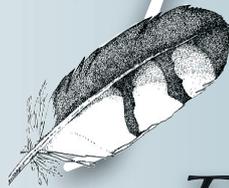
- Electrocutions 9
- Comité National Avifaune 9

International

- Tir d'espèces protégées 10

Sensibilisation

- Intoxication des rapaces 10
- Rassemblement à Langeac 11
- 30^{ème} CFO 12
- Publications 12
- Rapaces de France 12



Edito

Le circaète est un privilégié.

Contrairement au faucon crécerellette, au percnoptère, à l'aigle de Bonelli et autre busard cendré, il n'a pas besoin de plans de sauvegarde coûteux en temps, en argent et en hommes. Voilà de quoi nous réjouir.

L'effectif français est estimé à 2600 couples – soit environ un quart de la population européenne, Russie comprise – serait stable. Au vu des photos anciennes du début du XX^{ème} siècle qui révèlent des terrains nus usés jusqu'à la roche, là où de nos jours prospèrent landes et bois, il y a fort à parier que l'espèce se porte mieux maintenant que dans un passé supposé glorieux.

Mais gardons nous de trop d'optimisme. En bon stratège K, le circaète possède de ses atouts dont celui de ne rencontrer aucun compétiteur trophiques sérieux. Sa stratégie adaptative le rend néanmoins très vulnérable : taux de reproduction extrêmement bas, maturité lente, grande dépendance des variations du milieu etc. Tout déclin démographique serait brutal, rapide et quasi impossible à enrayer. A vrai dire, nul ne connaît précisément la tendance démographique actuelle. Des nouveaux cas de nidification tel celui en Ile-de-France sont encourageants mais encore trop anecdotiques pour penser à une embellie. D'autres cas portent à la méfiance : tir, électrocution, dérangements en zones Natura 2000 (zones que nombre d'esprits réactionnaires de plus en plus bruyants et importants voudraient voir disparaître)...

C'est donc à nous, gallicophiles passionnés, de rester vigilants. Poursuivons nos efforts de surveillances, d'études, d'informations, d'interventions. Le circaète est certes un privilégié. Faisons en sorte qu'il le reste.

Bernard JOUBERT



Bilan surveillance 2005

Pour cette quatrième année de suivi des circaètes, les observateurs ont été récompensés de leur assiduité. Alors que le nombre de couples contrôlés et le nombre de journées de surveillance diminuent légèrement par rapport à 2004, ce sont plus de 130 jeunes (pour 88 seulement l'an passé) qui prennent leur envol. Le succès de l'élevage est imputable à des conditions météo favorables. Les mois d'Avril et Mai sont particulièrement déterminants. Le temps ensoleillé a favorisé l'activité des reptiles et facilité le ravitaillement de la femelle et du jeune. L'activité humaine, et en premier lieu les travaux forestiers, constitue la principale cause d'échec de la nidification. Quelques exemples de coopération avec l'ONF et les propriétaires forestiers ont permis de sauver les nichées. Dès lors, n'hésitons pas à communiquer avec les gestionnaires locaux: les oiseaux sont les premiers à souffrir de la discorde entre les hommes!

Le bilan complet de la surveillance est disponible à la LPO Mission Rapaces.

Renaud Nadal
LPO Mission Rapaces
01 53 58 58 38

Départements	Couples contrôlés	Jeunes à l'envol	Surveillants	Journées de surveillance
AQUITAINE				
Dordogne	3	3	1	9
Gironde	25	18	4	49
AUVERGNE				
Haute-Loire	19	16	1	-
Puy-de-Dôme	2	2	1	4
BOURGOGNE				
Côte d'Or	1	1	1	-
CENTRE				
Loir-et-Cher	10	8 à 9	3	10
LANGUEDOC-ROUSS				
Aude	10	7	3	25
Hérault	21	16	1	62
Lozère et Gard	48	26	22	90
MIDI-PYRENEES				
Gers	2	-	2	2
Haute-Garonne	4	1	3	6
Lot	30	16	3	97
Tarn	11	5	-	-
PAYS DE LA LOIRE				
Maine-et-Loire	3	0	5	16
POITOU-CHARENTE				
Charente-Maritime	4	3	2	16
PRO-ALP-CÔTES D'AZUR				
Bouches-du-Rhône et Var	6	4	2	25
RHONE-ALPES				
Isère	16	11	14	60
Haute-Savoie et Savoie nord	1	0	3	4
TOTAL	216	137 à 138	71	475

Etude du circaète Jean-le-blanc en Isère: bilan 2005

La 6ème année d'étude du circaète Jean-Le-Blanc dans le département de l'Isère a permis d'augmenter le nombre de couples recensés (quatre en plus) soit au total 37 sites connus. Sur les 22 couples suivis, 11 jeunes se sont envolés.

Date d'arrivée

Dés le 3 mars, un circaète est aperçu

survolant le pont d'Oxford à Grenoble. Les observations sur les sites de reproduction se situent le 13 mars dans la Ma theysine et le 17 mars à Vizille.

Déroulement de la reproduction

Les 25, 27 mars, 1er, 2 avril furent des journées très actives où parades et accouplements se sont succédés dans dif-

férents sites.

Par la suite, du 7 au 24 avril, une météo très défavorable ne permet pas de suivre les évolutions des oiseaux. Durant 15 jours, la pluie, le vent, la neige, le froid (température en dessous de 0°) s'abatent sur l'Isère. Les 16 et 17 avril, une neige lourde de 10 à 15 cm recouvre le département. Le début de couvaison des

La plume du circaète n°4 - septembre 2006

circaètes semblait compromis. La visite le 27 avril de 2 sites (Lumbin et St Ismier) réfute cette hypothèse : les 2 femelles couvent. Il en est de même pour le site de Vizille.

L'élevage s'est déroulée avec une météo très variable et des températures de saison, malgré de fortes amplitudes d'un jour sur l'autre.

Les envols de ces circaètons s'échelonnent entre le 7 et 17 août.

Il est à noter une reproduction très tardive découverte le 21 juillet, jeune en duvet âgé de 10 jours. L'envol de ce jeune s'effectua le 16 septembre (soit un mois de retard sur les périodes habituelles).

Recherche de nouveaux couples

La priorité de cette 6ème année d'étude du circaète Jean-Le-Blanc est toujours la recherche de nouveaux couples. La journée commune de prospection du 20 mars 2005 réunissant 12 personnes a permis de situer le lieu de reproduction d'un couple présumé dans la vallée du Grésivaudan (St Ismier). Les trois autres sites découverts sont également l'issue de nombreuses observations accumulées sur plusieurs années : 1 à l'ouest

de Grenoble, 1 dans la vallée de Bourg d'Oisans (ce qui porte à 4, les couples connus dans cette vallée) et le dernier comptabilisé (malgré l'absence d'aire connue) vient d'une observation faite en plaine vers La Cote St André à Semons (jeune volant quémendant auprès d'un adulte).

Bilan

Sur ces 37 sites connus, 15 n'ont pas été suivis compte tenu de l'éloignement des lieux (Trièves/Dévoluy/Drac amont) et du peu de personnes actives pour le suivi. 10 autres sites ont été vérifiés avec peu de visites d'où une possibilité d'erreur possible (site suivi sans reproduction constatée). Sur les 12 sites restant, mieux suivis, il a été observé 11 jeunes à l'envol. De plus, les multiples observations reçues cette année confirment les possibilités de couples :

- au sud-ouest du bassin de Grenoble : Vif, Claix, Varcès ou St Paul de Varcès,
- dans le Haut-Grésivaudan entre St Vincent de Mercuze et Chapareillan...

Ce bilan annuel est le résumé des observations faites sur une moitié du département de l'Isère : la partie sud. Le

Bas-Dauphiné et l'Isère Nord abritent également des couples de circaètes non comptabilisés. Le travail réalisé pendant ces six années de prospection fera l'objet d'un document plus complet dans un prochain numéro de Nouv'ailes.

Merci aux bénévoles, naturalistes, ornithologues, adhérents de la LPO ou du Cora qui, sur le terrain, participent à ce travail : Isabelle Bertholet, Samuel Blanc, Gilbert Billard, Guy Bourderionnet, Emmanuel Cappe, Françoise Chevalier, Hervé Coffre, Jean Marc Coquelet, Yves Costes Denis, Yoan et Guillaume D'Alloia, Daniel De Sousa, Bernard Drillat, Karine Drost, Michel Falco, Jérémy et Wolf Fischer, Rémi Fonters, Jean-Luc Frémillon, Françoise et Jacques Frossard, Henri Giacomoni, Marie Jouvel, Bertrand Lachat, Laurent Majorel, Claude et Lisa Mauroy, Catherine Morival, Michèle Morival, Denis Robert, Rémi Rufer, Jean-Baptiste Strobel, Monique Taïb, René Tamisier, Marie-Paule et Erige de Thiersant, Hélène Valantin, Monique Vigié...

Françoise Chevalier
04.76.17.22.52
CORA - LPO

La situation du circaète dans le Lot en 2005

J'ai contrôlé cette année 51 sites. 21 étaient vacants dont 7 correspondaient à d'anciens sites connus occupés mais qui ont subi depuis ces dernières années des perturbations importantes. Pour ces cas, les couples n'ont jamais été retrouvés dans d'éventuels sites de substitution proches. Il y a donc dû y avoir là des pertes sèches pour l'espèce dans le Lot. Les 14 autres étaient des sites potentiellement intéressants à prospecter, mais qui se sont avérés vides..

30 étaient occupés par un couple dont un a été trouvé trop tardivement pour avoir des données sur sa reproduction. Sur les 29 autres, 13 ont échoué leur reproduction dont 10 sans couvain constatée (donc abstention vraisemblable), malgré parfois des accouplements et construction de nid, 2 en cours de couvain (dont 1 œuf non éclos), 1 en cours de couvain vraisemblable (aire cachée).

16 ont donné un jeune à l'envol. C'est donc finalement une assez bonne année avec un taux de reproduction (nbre de jeunes envolés : 16/nbre de couples suivis : 29) de 0,55. Tous ces jeunes se sont envolés entre fin juillet et tout début septembre ; ce qui est assez

précoce par rapport aux dernières années au cours desquelles les envols se situaient plutôt entre mi août et mi-septembre.

Nicolas Savine
be.savine@wanadoo.fr



Photo : J.P Malafosse

Aide au logement en Charente

Début août 2005 un jeune circaète est trouvé à terre par des promeneurs en forêt de la Boixe. Prévenue par un habitant de Villejoubert, le jeune oiseau est récupéré par Chantal Frainnet du Centre Régional de Sauvegarde de la Faune Sauvage de Torsac que gère Charente Nature. Le diagnostic ne révèle aucune blessure. Devant l'urgence pour remettre ce jeune rapace dans son aire, les

techniciens cynégétiques de la Fédération départementale des chasseurs et les gardes de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage sont sollicités. 48 heures plus tard et après quelques travaux de consolidation de l'aire, le circaète est remis dans son nid. Un suivi discret s'impose alors. Le lendemain, un adulte appelle à proximité. Fin août, toujours non volant, le jeune oiseau semble

en bonne forme, les adultes chassent à proximité. Fin septembre, il n'est plus sur l'aire. Souhaitons qu'il revienne nicher dans les landes dans quelques années. En 2006, le circaète est présent à proximité, mais l'aire n'est pas utilisée.

Danièle Rainaud,
charente-nature@educ-envir.org

Des Chiffres et des Lettres

Jean-Pierre et Isabelle Malafosse nous ont initié aux divers taux utilisés dans les rapports annuels des suivis de la population de circaètes du parc national des Cévennes (voir la plume du circaète n° 3 - 2005 - page 8 et 9). Le glossaire énumère 8 taux différents avec leur recette : le taux d'occupation des sites, le taux d'abstention, le taux de ponte 1, le taux de ponte 2, le taux d'éclosion, le taux de fertilité, le taux de réussite d'élevage, le taux de reproduction.

Nous voyons là le professionnalisme des gens de métier. L'association, Ligue pour la Protection des Oiseaux - Mission Fonds d'intervention pour les rapaces, repose essentiellement sur le bénévolat. La collecte des milliers, voire des millions de données s'effectue par des passionnés pratiquant l'observation en dehors de leur travail hebdomadaire. Les coordinateurs des espèces consacrent également de leur temps pour centraliser et synthétiser ces observations.

C'est pourquoi je suis tentée d'ajouter d'autres taux au glossaire :

- le taux d'occupation du temps libre = nombre de jours de temps libre occupé à l'observation des circaètes sur le nombre de temps libre total de l'année d'un bénévole
- le taux d'abstention dû aux mauvais temps = nombre de jours pluvieux obligeant le bénévole à renoncer à l'observation des circaètes sur le nombre total de jours qu'il consacre aux circaètes (jours imposés = week-end en général)
- le taux de réussite de contact = nom-

bre d'heure d'observation avec circaètes observés par rapport au nombre total d'heure d'observation

- le taux de contact positif = nombre d'observation de circaètes prouvant la reproduction par rapport au nombre d'observations de circaètes contactés. Allez encore un petit dernier et le plus savoureux :

- le taux de satisfaction de l'observation = nombre de jours de «bonne» obser-

vation sur le nombre de jours consacrés aux circaètes

Conseil = vous n'êtes pas matheux ? mais plutôt naturaliste observateur, amoureux des rapaces ou autres volatiles, et bien, restez-le et ne vous tracassez pas pour tous ces taux, les oiseaux ne vous en voudront pas (et j'espère aussi les professionnels).

Françoise Chevalier
04.76.17.22.52

La rumeur des vipères

Les « herpéto » de l'Isère se sont plongés dans la recherche de l'origine de la rumeur des lâchers de vipères. Deux explications possibles ont été trouvées et transcrites dans *Nouv'aires*, le journal des adhérents du Centre Ornithologique de l'Isère.

1ère origine : dans les années 1980, des laboratoires pharmaceutiques avaient obtenu l'autorisation de l'Etat de capturer quelques milliers de vipères pour en recueillir le venin afin de fabriquer des sérums et des vaccins. L'autorisation stipulait que les reptiles devaient être libérés ensemble et par hélicoptère dans des endroits reculés et inaccessibles pour éviter la panique d'éventuels riverains devant un tel spectacle. Mais même dans les endroits désertiques, il y a toujours quelqu'un qui voit, qui interprète et qui raconte. Le bouche à oreille fait le reste et la rumeur naît. Il s'agit donc de « relâchers » et non de lâchers. Seulement voilà, cette pratique a bien existé même si elle n'a duré que deux ou trois ans, et il y a plus de 20 ans de cela. A présent, les laboratoires pharmaceutiques font appel à d'autres plus spécialisés dans la production de toxines animales, donc plus besoin d'aller à la pêche aux vipères et encore moins de les relâcher dans la nature. Mais une rumeur, ça ne s'arrête pas comme ça.

2ème origine : le WWF Suisse accusé de relâcher des vipères dans les années 1970-80 a donné l'explication suivante. Il y a quelques décennies une des méthodes d'alevinage en truites se faisait à l'aide du procédé « Vibert » : boîte perforée pour que les alevins de truite avec leur sac vitellin ne puissent pas sortir tant que ce dernier n'était pas complètement résorbé, ce qui les protégeait durant les premiers stades de leur vie. L'alevinage des lacs de montagne avec ce procédé s'est fait parfois à l'aide de gros moyens tels que des hélicoptères, des 4x4, etc... dans des caisses sur lesquelles figurait le nom de l'inventeur du procédé « Vibert ». Comme un certain secret devait entourer ces rempoissonnements pour éviter le braconnage, les populations n'étaient pas au courant et voyaient alors des gens opérer un drôle de trafic dans leurs montagnes avec des caisses « Vibert ». La méfiance rurale, la déformation de « Vibert » en Vipère... ont aidé à colporter la rumeur, l'amplifier, la déformer et l'étendre dans toutes les Alpes et même au-delà grâce aux médias. Et la rumeur court toujoursmême en 2006.

Françoise Chevalier

Nidification du circaète sur le chêne vert dans l'Hérault

Forêt dénudée : un phénomène Disparate

En 2004, la partie Nord-est du département de l'Hérault est touchée par les ravages du Bombyx disparate. Cette chenille particulièrement vorace s'attaque entre autres aux chênes verts.

En 2005, c'est le centre-est qui est atteint par ce phénomène. Dans ce secteur, les 4 couples nicheurs ont tous aménagés leurs nids sur des chênes verts. Seuls les trois couples les plus à l'est (que nous désignerons par E, G, H) subissent les ravages du Bombyx.

Le 22 avril, j'observe la femelle E qui couve et dont l'incubation a commencé le 2 Avril. Le chêne vert qui me cache commence à être attaqué par des dizaines de chenilles qui me grimpent ou me tombent dessus. Néanmoins, le massif boisé conserve encore un aspect normal.

Le 19 mai, la femelle E protège son poussin né que je ne vois pas, les arbres ne sont pas encore trop touchés.



la forêt de chênes verts défeuillée. Photo: J-P Céret

Le 15 juin, c'est un spectacle de désolation qui m'attend : seuls quelques arbres ou îlots d'arbres sont miraculeusement épargnés...il pleut des chenilles...A 800 mètres et sans jumelles je vois le jeune E, maintenant âgé de 4 semaines et tout en duvet blanc, debout sur le nid dans un arbre sans feuilles. La femelle posée sur un rocher à quelques mètres, le rejoint. Il en est de même pour les couples voisins H dont la femelle entame l'incubation moins d'une semaine après et G où la femelle pond vers le 20 Avril.

En l'espace de quatre semaines, les chenilles ravagent tout le massif...Les arbres ne retrouveront leur aspect normal qu'à la mi-juillet.

Les jeunes E et H passent donc plus de la moitié de leur séjour au nid dans un arbre sans feuilles, un peu moins de la

moitié pour le jeune G, né plus tardivement.

Chez cette espèce et sauf dérangement, les femelles gardent les poussins 4 grosses semaines après éclosion, voire beaucoup plus, dès lors que le mâle ravitaille bien. Les poussins n'ont donc rien à craindre des grosses chaleurs, même en l'absence de feuillage protecteur. De fin mai à mi-juin, ils ont sans doute été couverts par les femelles. Comment celles-ci ont-elles réagi au passage de centaines de chenilles sur leurs corps ? Malheureusement, la pression d'observation exercée à cette période sur plus de 20 sites, ne me permet pas de répondre à cette question...

La crainte, pour l'observateur, était que les poussins, très visibles, et suite à un dérangement des femelles, soient prédatés par le grand corbeau ou l'autour des palombes. Il n'en a rien été...ces trois jeunes ont rejoints le paradis des grands glisseurs.

Le jeune E entame la migration le 16 septembre, H le 23 septembre, et G le 5 octobre.

Dans l'Hérault de 1996 à 2005 (10 ans), 100 à 103 jeunes circaètes prennent leur envol en 138 cycles de reproduction soit un taux de réussite de 72 à 74%.

Jean-Pierre Céret
1, rue de la Pompe,
34800 Ceyras
04 67 96 16 11



Photo: J-P Céret

Fontainebleau : Nidification du Circaète en Ile-de-France

Depuis 2003 j'ai entrepris un recensement et un suivi des rapaces diurnes nicheurs de la forêt de Fontainebleau (77), pour le compte de l'ONF. C'est dans ce cadre que j'ai découvert en 2005 la première nidification régionale du Circaète Jean-le-Blanc, 80 km au nord de la population orléanaise, jusque-là la plus septentrionale.

Le Circaète est régulièrement observé en été dans la forêt de Fontainebleau, où les zones de chasse ne manquent pas : platières gréseuses, coupes, pelouses sèches et landes et en particulier dans une plaine à végétation rase au cœur du massif, bien connue des ornithologues régionaux. En 2004 notamment, 2 individus y avaient stationné pendant tout le mois de juillet. Mais pour quiconque connaît la forêt de Fontainebleau et sa sur-fréquentation touristique, la nidification d'un oiseau aussi sensible aux dérangements était des plus improbables, et l'hypothèse d'oiseaux erratiques en provenance de la forêt d'Orléans était celle généralement avancée pour expliquer ces observations. Leur fréquence augmentant, j'envisageais néanmoins sérieusement une nidification dans la région.

La découverte

Le nid est découvert le 01/06/05 dans une parcelle mixte de pins sylvestres et de hêtres chétifs, éclaircie par les tempêtes passées. Il est construit sur la cime plate d'un pin haut de 13 m, en bordure d'une clairière, et offre une vue panoramique aux oiseaux, hormis l'écran bas

formé par les branches qui l'entourent. Venu contrôler une aire de bondrées découverte l'hiver précédent j'ai la surprise de voir un Circaète se percher à 20 m devant moi, un serpent dans le bec et appelant par de longs sifflements doux et modulés. Pendant une bonne dizaine de minutes, il ne cesse d'appeler, me regarde de temps à autre sans inquiétude, se retourne, se gratte, m'observe. Et soudain la femelle que je n'avais pas vue s'envole : ils avaient construit leur nid sur un arbre voisin de l'aire (inoccupée) que je venais visiter. Evidemment elle m'avait vu arriver et restait tapie sur son nid, sans répondre aux appels du mâle venu la ravitailler. Celui-ci jusque-là tranquille se tend brusquement, regarde autour de lui et finit par s'envoler à son tour. J'en profite pour courir jusqu'à l'arbre pour le marquer, ramasser une plume au passage et m'éclipser.

Chronologie

Afin de limiter le dérangement les observations ont été très espacées durant les deux premiers mois, un peu plus fréquentes une fois que la femelle a recommencé à chasser et surtout à la période de l'envol. Les observations étaient faites à la longue-vue à 80 m de distance, et duraient en général 1 à 2 heures. L'éclosion a probablement eu lieu dans la première quinzaine de juin. Le 29/06 en milieu d'après-midi, la femelle debout sur le nid fait de l'ombre en écartant ses ailes, ce qui indique la présence d'un jeune. Le 04/07, de rares fientes sous le nid confirment sa présence. Le 29/07,

il a les ailes emplumées et des traces de plumes sur la tête et la poitrine. Le 17/08 il paraît complètement emplumé à l'exception d'un croissant blanc à la base des rémiges. L'envol a eu lieu dans les premiers jours de septembre, tandis que la femelle n'a plus été vue après le 22/08. Le jeune quant à lui est toujours sur le site le 30/09 ; son départ a probablement eu lieu le 2 ou 3 octobre, à la faveur d'une météo favorable.

Les violents orages du mois de juin n'ont pas eu d'incidence sur le succès de la reproduction. Il est possible (mais ce n'est qu'une hypothèse) que la relative rareté et la petite taille des serpents comparées à des régions plus méridionales aient ralenti la croissance du jeune et retardé son envol. Mais les observations ont montré que les adultes n'avaient aucun mal à le ravitailler, et avec des proies parfois de belle taille.

Proies apportées à l'aire

Au cours de mes rares visites, 9 apports de proies ou repas du jeune ont été observés. Les nourrissages avaient lieu au cours de la matinée et jusqu'à 13h30, l'après-midi semblant beaucoup plus calme. Des nourrissages successifs par les deux parents ont été observés à 1/2 heure d'intervalle, et par le mâle à 1h15 d'intervalle. Parmi les proies, au moins 3 vipères aspics (la seule vipère présente localement) et 1 couleuvre d'Esculape ont été identifiées ; le mâle a semblé apporter des proies plus petites que la femelle. Dans les premiers temps, le serpent était avalé immédiatement en présence de l'adulte ; au cours du dernier mois, le jeune attendait environ 1/4 d'heure avant de s'intéresser à la proie déposée dans le nid par l'adulte, qui ne s'attardait pas. Plusieurs fois, je l'ai vu dépecer longuement et manger par petits bouts une proie non visible, ce qui m'a étonné car je croyais que les serpents étaient toujours avalés en entiers. Au cours d'une visite du nid fin septembre, un squelette de vipère aspic (sans la tête) a été trouvé accroché dans les branches sous le nid. Aucun autre reste



Jeune circaète à l'envol, 09 septembre 2005 - Photo : OClæssens

Naissance d'un circaète en captivité

de proie n'a été trouvé sous l'arbre ni dans le nid.

Plumages

Les deux adultes étaient très clairs, la poitrine seulement marquée de flammèches fines. La femelle se distinguait du mâle par un plumage, dessous et dessus, encore plus clair. Le jeune quant à lui était de type «sombre», la poitrine fortement marquée de brun, ce qui a permis de le reconnaître aisément après l'envol.

Un deuxième couple ?

Le 01/07, Yves Massin observait 3 circaètes en chasse ensemble dans la plaine mentionnée plus haut. Deux de ces oiseaux avaient la tête sombre, le troisième la tête claire. Ce dernier était probablement le mâle du couple nicheur. La femelle ayant aussi la tête claire, les deux autres individus étaient donc des étrangers, formant peut-être un autre couple. Celui-ci ne devait cependant pas nicher car à cette date la femelle aurait dû rester sur le nid. Il n'est en revanche pas interdit d'espérer pour l'avenir...

Mesures conservatoires

Dès le lendemain de la découverte, l'ONF et les responsables de l'ANVL (Association des Naturalistes de la Vallée du Loing et du massif de Fontainebleau) ont été prévenus, et les mesures conservatoires à prendre étudiées avec l'ONF. Toute mesure visant à interdire le passage ou à le dissuader risquait au contraire d'attirer l'attention et de provoquer l'opposition d'une partie des usagers. Par chance (mais est-ce un hasard ?) le site est peu fréquenté. Aucune exploitation de la parcelle concernée n'étant prévue au cours des prochaines années, il a donc été décidé... de ne rien faire. Côté ONF, tout en évitant d'en faire la publicité auprès des personnes non concernées, consigne a été donnée aux agents forestiers et aux exploitants susceptibles d'emprunter le chemin d'éviter le secteur durant toute la saison. Cet exemple témoigne de l'excellente collaboration avec les responsables locaux

en matière de protection. Si, comme on peut l'espérer, ces oiseaux reviennent nicher au même endroit les prochaines années, des mesures conservatoires à plus long terme pourront être envisagées. Côté naturalistes, la crainte était que des observateurs, attirés par la nouvelle ou intrigués par la présence et le comportement des adultes ne les dérangent près du nid, que ce soit malgré eux ou par des comportements irresponsables. Excepté un cercle restreint de personnes, j'ai donc décidé de garder la nouvelle secrète aussi longtemps que possible, tout en guettant une éventuelle rumeur et en comptant les semaines qui séparaient de l'envol... Compte tenu de l'extrême rareté de l'espèce et de la pression ornithologique forte dans la région, la plus grande discrétion reste de mise.

Nidification 2006

Le couple est revenu nicher dans le même nid en 2006, mais a échoué par prédation sur le jeune à l'âge de 2 à 3 semaines (aucun reste dans le nid). Les adultes n'ont plus été revus ensuite.

Olivier Claessens
oclaessens@wanadoo.fr

En Ile de France, l'année 2005 a été marquée par des observations exceptionnelles. Trois rapaces, dont le circaète, ont formellement été identifiés comme reproducteurs pour la première fois. Le circaète, le balbuzard pêcheur et le faucon pèlerin sont désormais nicheurs dans la région. Souhaitons que ces colonisations soient durables et ne restent pas qu'un bon souvenir pour leurs découvreurs. Les succès de leur nidification dépendent de leur tranquillité. La pression humaine qui s'exerce dans les zones boisées à proximité de la métropole parisienne constitue une crainte majeure pour les années à venir. Les activités des «consommateurs de nature» de tout poil: vélo, moto, quad, ulm, chasse, mais aussi l'enthousiasme des nombreux ornithologues peuvent freiner, voire empêcher la constitution d'une population stable. Laissons donc ces pionniers assurer le repeuplement de la région avant d'aller leur rendre visite.

Renaud Nadal
LPO Mission Rapaces

Un circaète Jean-Le-Blanc vient de naître en captivité à Beaucens (Hautes-Pyrénées), un «premier cas de reproduction en captivité dans le monde de cette espèce» de rapace, ont indiqué jeudi les responsables du Donjon des Aigles, où il a vu le jour.

Né le 20 mai, après 48 jours d'incubation, le poussin, qui pesait 130 grammes à la naissance, a déjà atteint 700 grammes. Ce rapace devrait peser entre 1,5 et 2 kilos à l'âge adulte, a précisé dans un communiqué la direction de ce parc animalier consacré aux aigles.

source: AFP-15 juin 2006

En mauvaise posture

Cette scène s'est passée à Monieux 84, petit village des Monts du Vaucluse fin juillet 2006.

4 témoins en randonnée pédestre ont vu un aigle royal adulte fondre, s'abattre comme une bombe sur un circaète, le heurter de plein fouet en plein vol et le saisir par les serres; un autre aigle royal a surgi brusquement à ce moment là et s'est agrippé par les serres au circaète; les deux aigles et le circaète, tous trois entremêlés, ont fait une chute vertigineuse et se sont retrouvés dans un ravin où les observateurs n'ont pas pu les voir, ni savoir ce qu'il était advenu des 3 aigles. Les 2 aigles royaux (il s'agit d'un couple) ont été revus par la suite mais pas le circaète.

Ce dernier a probablement servi de repas aux aigles qui de plus nourrissaient un aiglou de 3 mois.

On peut s'attendrir et regretter cette triste fin du circaète qui peut être lui aussi nourrissait un jeune mais c'est la dure loi de la nature que nous avons parfois du mal à accepter et de la lutte pour la survie.

Jean Pierre Adrian

Natura 2000 dans les Causses du Quercy

Pour les circaètes, la déprise agricole est une évolution à double tranchant. Si elle présente l'avantage certain de limiter les dérangements et d'offrir des milieux forestiers calmes, la fermeture des paysages s'accompagne également de la réduction des terrains de chasse. Le maintien de zones ouvertes est donc primordial pour l'accueil et le maintien des populations. La recolonisation progressive des espaces se révèle en outre néfaste à de nombreuses espèces végétales et animales. La démarche Natura 2000, portée ici par le Parc naturel régional des Causses du Quercy dans le Lot (46), constitue un exemple de gestion de cette problématique.

Les objectifs de Natura 2000

Le réseau Natura 2000 est constitué de sites désignés au titre de la directive Oiseaux et de sites désignés au titre de la directive Habitats. Il a pour objectif de conserver les habitats et les espèces d'intérêt communautaire tout en maintenant les activités économiques locales. Ces directives dressent une liste d'espèces d'oiseaux (pour la directive Oiseaux) et une liste d'habitats naturels ainsi que d'espèces végétales et animales (pour la directive Habitats) considérés « en danger de disparition, vulnérables, rares ou uniques à l'échelle européenne. Ces habitats et ces espèces sont alors dits « d'intérêt communautaire » et leur présence sur un site justifie un classement au titre de Natura 2000.

Un site...

Le site « vallée du Vers et de la Rauze et vallons tributaires », dans le Lot, présente un corridor de prairies naturelles de fonds de vallées et des ensembles de pelouses sèches et landes en haut de versants. La déprise agricole se fait ressentir essentiellement dans les travers de pelouses sèches qui évoluent progressivement vers des landes boisées. Les combes délaissées offrent aujourd'hui des espaces propices à la nidification. Les près de vallées sont encore utilisés mais deviennent de moins en moins intéressants pour les éleveurs. L'entretien des

lisières, conjugué à la faible superficie des parcelles, rend peut-être maintes de ces prairies de fauche de fond de vallée. Sur le site Natura 2000 du Vers et de la Rauze, les inventaires scientifiques ont permis d'identifier 10 habitats naturels et 11 espèces d'intérêt communautaire. Bien qu'il ne soit pas classé au titre de la directive Oiseaux, le site présente également un intérêt majeur pour la conservation du circaète, du faucon pèlerin et du hibou grand-duc. L'étude menée par Nicolas Savine recense notamment deux sites de nidifications de circaète à l'intérieur du périmètre du site. Au vu des enjeux de conservation établis par le diagnostic écologique, l'un des principaux objectifs du site est le réouverture et le maintien des milieux ouverts : pelouses, landes à buis, landes à genévrier, et prairies naturelles de fauche. Cet objectif se traduit en mesures de gestion précises, détaillées par le document d'objectifs. Ainsi, des aides financières sont disponibles pour les exploitants agricoles, dans le cadre de Contrats d'Agriculture Durable (Actuellement 5 agriculteurs sur ce site ont signé un CAD Natura 2000 et bénéficient à ce titre d'une bonification de +20% des aides CAD) ainsi que pour les propriétaires et collectivités qui s'engagent dans des mesures de gestion.



Photo : J.P Malafosse

(Un projet de restauration de prairie naturelle a ainsi pu voir le jour en lieu et place d'une ancienne retenue d'eau, sur la commune de Francoulès.) La Charte Natura 2000 ouvre également droit à des exonérations fiscales sur les propriétés non bâties. Pour la protection des milieux rocheux et des oiseaux rupestres d'intérêt communautaire (grand-duc, faucon pèlerin), il est prévu la mise en place d'un plan de développement raisonné de l'escalade sur les falaises de l'ensemble des sites Natura 2000 gérés par le Parc naturel régional. La conservation du circaète sur le secteur est néanmoins fragilisée sur ce site par plusieurs facteurs. En premier lieu, la proximité de certains chemins de randonnées et la pratique des véhicules motorisés tout terrain constituent une cause certaine d'échec des reproductions. Le déplacement ou la fermeture provisoire de ces chemins est préconisé par Nicolas Savine pour la gestion du site. L'urbanisation, encouragée par la construction de l'autoroute A20 et d'un échangeur à St Michel de Cours menace directement des combes propices à la nidification. Enfin, rappelons que dans le département du Lot, sur une période de trois ans et sans recherches particulières, Nicolas Savine a retrouvé deux circaètes électrocutés sous des lignes moyenne tension. L'équipement de ces lignes ou l'enterrement des lignes nouvelles pourrait être une mesure de gestion préconisée dans les sites Natura 2000.

Emilie Barthe
ebarthe@parc-causses-du-quercy.org
Renaud Nadal
rapaces@lpo.fr
relecture: Nicolas Savine
be.savine@wanadoo.fr

Scandale

Electrocutions dans le Lot...



Photo : Savine

Un circaète est retrouvé électrocuté. Il y en avait déjà eu un sous une autre ligne découverte en 2003. Pour celui de 2005, je l'ai signalé à RTE qui a transmis à EDF. Le problème est qu'ils n'ont rien fait pour neutraliser le pylône dangereux et que de nouveau en 2006 les oiseaux ont installé leur aire sous ce pylône ! Ainsi le jeune (qui est presque volant) voit en permanence ses

parents se poser là et aura tendance à le faire avec de gros risques compte tenu de sa maladresse au début.

Nicolas savine
be.savine@wanadoo.fr

Un annuaire recensant les responsables avifaunes dans les unités RTE et centres EDF a été réalisé par la Mission Rapaces.

Voici les coordonnées du centre EGS (EDF) du Lot:

Mr Bruno Cottret, 05 65 20 66 02

Si à nouveau, vous n'obtenez pas satisfaction, vous voudrez bien nous le signaler afin que nous engagions les démarches auprès d'EDF national avec qui nous sommes liés par la convention CNA.

LPO Mission Rapaces

...et dans les Grands-Causse

Voici la réponse d'EDF à Bertrand Elioutout sur les différents cas d'électrocutions enregistrés lors de l'été 2005 dans les Grands Causse (dont le circaète):

Bonjour monsieur ELIOTOUT,

J'ai bien pris acte des événements successifs de cet été à mon retour de congé et j'ai immédiatement demandé à mes collègues de réaliser la mise hors danger des pylônes incriminés dans ces incidents.

La période de vacances et différents incidents majeur sur nos réseaux ne nous ont pas permis d'être très réactif, mais soyez en sur nous allons réaliser ces sécurisations des que possible et ce conformément à notre convention.

Je vous communiquerai les dates de sécurisation de ces sites avec la technique qui sera employée.

Restant à votre disposition,

Jacques LAJUGIE

Chef GR MOA-Cartographie

Comité National Avifaune

Le réseau aérien est, rappelons-le, une cause importante de mortalité des rapaces en général et des circaètes en particulier. Il existe en France environ 600 000 km de lignes aériennes, toutes tensions confondues.

En 2004, le Comité National Avifaune (LPO, FNE, RTE, EDF) est mis en place pour limiter les impacts du réseau électrique. La coopération entre les spécialistes des oiseaux et les techniciens du réseau doit permettre « d'orienter les efforts de protection d'EDF et RTE vers les actions les plus efficaces ». Différents équipements ont déjà été mis au point et sont destinés à être utilisés localement. Dans le cas de lignes moyennes et basses

tensions, la neutralisation des tronçons sensibles se fait sur la base de conventions locales entre associations de protection de l'avifaune et EDF-GDF. Les lignes très hautes tensions, gérées par RTE, sont quant à elles équipées sur certains sites identifiés comme critiques. Depuis sa création, le réseau circaète mentionner régulièrement des cas d'électrocutions. Ce n'est malheureusement



Photo: LPO Grand-Causse

qu'une partie infime des accidents. Au niveau national, les données recueillies permettent de déterminer les espaces les plus accidentés et de débattre avec les gestionnaires du réseau. Localement, vous disposez des données pour engager une coopération avec les unités régionales RTE et les centres EGS. Plusieurs accords ont déjà vu le jour permettant d'équiper les réseaux ou de sensibiliser les techniciens d'EDF.

Une fiche standard de saisie des données est disponible auprès des délégations LPO. N'hésitez pas à la demander pour opérer un recensement systématique des collisions et électrocutions.

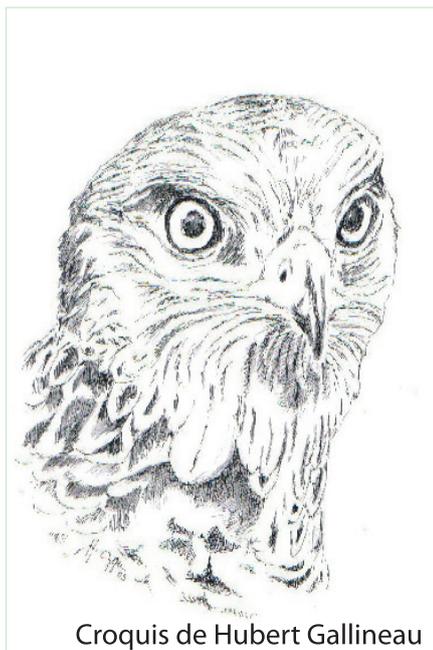
LPO Mission Rapaces

International Sensibilisation

Trafic d'espèces protégées

Informé par des membres d'une organisation allemande de protection des oiseaux, la police italienne a découvert un trafic d'oiseaux d'espèces protégées. Le braconnier qui opérait dans la région sud des Alpes à Sabbio Chiese, au nord de l'Italie, avait chez lui lors de son arrestation une cinquantaine d'oiseaux vivants servant d'appât. Il a été en plus découvert plus d'une centaine d'oiseaux congelés: des rouge-gorge, pipits, bergeronnettes, jaseurs et trois aigles royaux fraîchement tués par balles. Les membres du Comité contre le massacre d'oiseaux pensent que les aigles tués sur leur territoire devaient être revendus après naturalisation comme trophées de chasse, alors que les petits oiseaux étaient quant à eux destinés à la restauration.

Jean François Terrasse
terrasse64@wanadoo.fr



Croquis de Hubert Gallineau

Séminaire sur les risques d'intoxication des rapaces

Le troisième séminaire prévu dans le cadre du Life percnoptère s'est tenu les 22 et 23 juin derniers dans les gorges du Gardon. Co-organisé par la LPO, Mission rapaces et le Syndicat mixte des gorges du Gardon, ce rendez-vous a été l'occasion pour une soixantaine de participants de mieux comprendre les risques d'intoxication des rapaces.

Une dizaine d'interventions ont permis d'illustrer en partie les difficultés inhérentes à l'étude toxicologique. Pour présenter les principales conclusions, nous distinguerons les contraintes d'ordre scientifique et celles d'ordre méthodologique.

En premier lieu, la complexité des investigations scientifiques constitue une limite forte à l'interprétation des résultats. Les dangers des différentes catégories de produits sont mal connus, car testés essentiellement sur des mammifères ou éventuellement sur des espèces d'oiseaux particulières (canard, caille...) sans comparaison possible avec les rapaces. Les conséquences sur l'organisme et le comportement de l'oiseau sont de plus liées à l'ampleur de l'exposition. Dès lors, les syndromes observés, qui supposent déjà la récupération de l'oiseau encore vivant, peuvent conduire à formuler différentes hypothèses, toxiques ou non. Ainsi, des troubles nerveux peuvent témoigner d'une exposition à des convulsivants (strychnine, organophosphorés, carbamates, organochlorés..) mais aussi être causés par un traumatisme ou une encéphalite... Les interactions entre les différents produits constituent un domaine d'investigation encore mal maîtrisé et pourtant probablement d'importance majeure.

Il faut, de plus, distinguer la possibilité d'une contamination par un produit chimique sans manifestation de symptôme (objet d'études écotoxicologiques) d'une intoxication ayant causé des symptômes voire la mort de l'oiseau (études toxicologiques).

Pour tenter de déterminer la cause de

mortalité d'un oiseau, il est indispensable de cibler la recherche toxicologique sur les produits suspectés. Dans cet objectif, une enquête de terrain (notamment le lieu et le contexte de la mort de l'animal) permet d'obtenir des indices précieux. Un protocole strict de modalités de récupération des cadavres et/ou appâts, associé à un protocole d'enquête peuvent permettre d'aboutir à la récupération de données indispensables à la mise en place de recherches analytiques et à la gestion de la menace toxique.

En second lieu, Sur un plan méthodologique, les exposés de Juan Sanchez (Fondation pour la conservation du vautour Moine) et de Miguel Motas (Service de Toxicologie de Murcia) ont permis de mesurer le fossé entre les moyens mis en œuvre de part et d'autre des Pyrénées. La récupération des rapaces, en Espagne, se fait selon une procédure établie et rigoureuse, avec du matériel adapté. Les circonstances (personnes, lieu..) susceptibles d'apporter des explications au décès de l'animal sont consignés sur des fiches standards ; l'animal ou les appâts retrouvés sont placés sous scellés pour éviter toute destruction accidentelle de preuves. Chaque animal retrouvé mort fait l'objet d'une enquête et d'une analyse s'il existe une suspicion d'intoxication.

En France, il est particulièrement difficile de tirer les conclusions de l'analyse des cadavres. Outre les difficultés liées à l'identification des molécules et à l'interrogation sur les origines des contaminations (problèmes communs à l'Espagne et à la France), la faible quantité des rapaces traités pose la question de la représentativité de l'échantillon. La mise en réseau des initiatives entreprises localement et notamment la création d'une banque de données nationale est à l'étude pour pallier à ce problème.

Florence Buronfosse CNTIV
t.buronfosse@vet-lyon.fr
Renaud Nadal Mission Rapaces

Rassemblement du réseau circaète Jean-le-Blanc à Langeac (43)

Accueil dans les locaux du Syndicat Mixte d'Aménagement du Territoire, intéressé par le rassemblement qui donne un élément supplémentaire et très favorable à l'avancement du projet de création de Parc naturel régional du Haut Allier. Le circaète (50 couples dans le futur parc) constitue avec le saumon atlantique une des deux espèces emblématiques de la région.

samedi 29 octobre

Accueil et présentation (dont lecture du courrier des absents excusés)
Bilan sur réseau au terme de 2 ans d'existence (activités-effectifs-fonctionnement), La Plume du circaète (organe de liaison apprécié), Rapaces de France (très bien qu'une place soit accordée au circaète vu l'importance de notre pays pour la conservation de l'espèce), Cahier de la Surveillance (le réseau contrôle 10% de la population du pays). Relations avec le FIR jugées satisfaisantes. Chacun est conscient du service que rend cette association au réseau, notamment avec la publication et la diffusion de La Plume du circaète. L'investissement financier et technique est apprécié.

Modification éventuelle de la structure du réseau :

Constat : Le réseau n'est pas une association. Il n'y a pas de président, secrétaire, de chef..et c'est très bien ainsi. Personne ne souhaite une structure rigide qui aboutit à des obligations, voire des heurts.

Ouverture du réseau : personne ne considère le réseau comme fermé. Il est effectivement ouvert à tous, quelques soient l'origine, la confession, la provenance associative. L'unique condition sine qua non est de suivre régulièrement l'espèce. L'objectif n'est pas de faire un groupe élitiste, ni un groupe ornithologique. Quelques uns évoquent la conservation d'une certaine confidentialité des sites afin de ne pas voir se développer

un tourisme ornithologique qui pourrait porter préjudice à l'espèce. Chacun admet que la première réunion dont l'objectif principal était de mieux se connaître, se devait de rassembler les membres identifiés du réseau (aucun représentant d'associations régionales contactées ne s'est d'ailleurs manifesté). La prochaine rencontre (date et fréquence à déterminer) pourra effectivement être plus ouverte.

Sujets abordés

-La plupart des participants présentent leur région d'étude et les conditions écologiques qu'y rencontrent les circaètes (diapos, photos, DVD, etc.). Actions de protection ponctuelles et individuelles (succès, déboires).

-principal point traité : identification des menaces potentielles et/ou réelles exercées sur l'espèce. Elles varient d'une région à l'autre. Ce sujet fera l'objet d'une étude précise avec notamment les remèdes à apporter aux problèmes. Certains sont inaccessibles au niveau individuel ou associatif (incendies, déprise agricole, urbanisation). D'autres méritent un investissement personnel que chacun fait ou est prêt à faire.

Le credo général est que la protection « en amont » (prévention avant l'apparition de problèmes) est préférable à la

protection « en aval » (quand l'espèce est en danger), d'autant qu'avec le circaète, rien ne pourra enrayer un éventuel effondrement de la population à cause du régime alimentaire spécialisé, d'exigences écologiques particulières, de l'absence de l'espèce 6 mois sur 12. Pour cela, et parce que la France a une responsabilité majeure dans la conservation de l'espèce en Europe, chacun pense que l'espèce devrait être prioritaire en matière de protection et devrait faire l'objet de plus d'attention. Ceci dit, les effectifs se maintiennent actuellement.

Etude de documents visuels

certains sont d'une très grande valeur esthétique et/ou scientifique.

-Proies inhabituelles (belette, crapaud, etc.)

-Comportements sociaux

-Comportements du jeune, de l'immaturation

-Réponse à l'attaque d'un geai

Divers

-Elargissement du réseau avec des contacts sérieux dans le Cantal

-Programme de baguage en Lozère et résultats

-Bonne disposition de l'ONF pour la protection des rapaces

-Relations circaète/grand-duc et circaète-



Photo : J.P. Malafosse

te/aigle royal

-Yves Boudoint avec ses 60 ans d'expériences parle de l'observation du circaète dans les années 40. Son témoignage exceptionnel (il a croisé Hainard, Géroutet, Barruel, les frères Terrasse) et toujours humoristique est très écouté.

Dimanche 30 Octobre

Excursion dans le haut Allier avec vue sur une douzaine de sites suivis par B.Joubert, dans les gorges.

Commentaires sur la plus grande salomoniculture de repeuplement d'Europe, projet porté par le SMAT. L'Allier est le bastion du saumon d'Atlantique en France

Bouquet final avec poste dans un des sites les plus grandioses et les plus riches des gorges de l'Allier. Dénivelé de 500 mètres. Hêtraies, sapinière gigantesque. milieux rupestres... En contrebas : l'Allier avec les loutres et les frayères à saumon.

Et bien sûr, contacts avec le faucon pèlerin, les milans royaux (enthousiasme des méridionaux), les buses variables, l'épervier, l'autour des palombes, les grands corbeaux; observation de 2 sites à faucon pèlerin, nombreux sites à grand-duc, 1 site à aigle botté ainsi qu'une colonie rupestre d'hirondelle de fenêtre
Chacun est parti enchanté avec :

-La plaquette ONF Auvergne-Limousin sur le circaète

-Les dépliants régionaux et affiche naturaliste de haut allier offerts par le SMAT

-De réels liens de sympathie nouvellement noués

-Des idées pour les études en cours

-La conviction que les actions entreprises au niveau individuel participent concrètement à la conservation de l'espèce.

Bernard Joubert

Navat

43300 St Arcons d'Allier

30ème Colloque Francophone d'Ornithologie

Après Nantes (2004) et Namur (2003), Paris accueille le 30e Colloque francophone d'ornithologie. Il se tiendra les 2 et 3 décembre 2006 à Paris, à la Faculté de la Sorbonne.

Le Colloque Francophone d'Ornithologie rassemble depuis plus de dix ans amateurs, naturalistes et chercheurs passionnés par l'observation, l'étude ou la conservation des oiseaux. L'édition 2006 de ce colloque – qui se veut plus ouverte encore à l'ensemble de la communauté des ornithologues – est organisée par la LPO, la SEOF, le CORIF et le Muséum national d'histoire naturelle. Durant deux jours, communications, tables rondes et débats se dérouleront dans le prestigieux amphithéâtre Richelieu de la Sorbonne, sur des thèmes variés et complémentaires: suivi des populations et conservation, avifaune et changements globaux (climat, habitats...), écologie comportementale, birdwatching et identification, risques aviaires...

Ce colloque est ouvert à tous. Pour plus de renseignements, vous pouvez demander le programme prévisionnel à la LPO Ile-de-France en composant le 01 53 58 58 38 ou par e-mail à l'adresse ile-de-france@lpo.fr.

Vous pouvez également télécharger ces renseignements sur les sites internet des organisateurs: www.ile-de-france.lpo.fr; <http://www.corif.net>; www.mnhn.fr

Publications

CAMPORA Massimo et CATTANEO Guido (2005). Ageing and sexing Short-toed Eagle. *British Birds* 98, July 2005: 369-380.

JOUBERT Bernard (2006). Données sur la reproduction du Circaète Jean-le-Blanc *Circaetus gallicus* dans la haute vallée de l'Allier (Haute-Loire, France). *Alauda* 74 (1), 2006 : 1-12.

Rapaces de France:



la revue prend des couleurs!

Edité en juillet, le numéro 8 de Rapaces de France, hors série de la revue Oiseaux Magazine, est dorénavant tout en couleur!

Au sommaire vous retrouverez: des articles thématiques sur les actions de sauvegarde du milan royal, les programmes Lifes percnoptère et crécerellette, la réintroduction du vautour Moine dans le Verdon; des articles plus généraux sur les busards, l'élanion blanc, et l'autour des palombes; ainsi que des bilans sur la situation du gypaète dans les Pyrénées et de l'aigle de Bonelli dans le Gard. Les premières nidifications du faucon pèlerin et du balbuzard pêcheur en Ile de France y sont également documentées.

Pour vous abonner :

LPO Nationale. Service abonnement.
05.46.82.12.34

LPO Mission Rapaces, 62 rue Bague, 75015 Paris

Tél : 01 53 58 58 38 - Fax : 01 53 58 58 39 - Mail : rapaces@lpo.fr

Conception, réalisation, maquette : Sébastien Abbé, Renaud Nadal, Bernard Joubert, Jean-Pierre Malafosse, Yvan Tariel.

Relecture et correction : Bernard Joubert et Jean-Pierre Malafosse

LPO © 2006 – Reproduction interdite, quel que soit le procédé, sans autorisation écrite de l'éditeur.

